

Stages étudiants
Droit Privé
2025-26

Axes/Objectifs
Dates
Contacts

Chères et chers Partenaires,

Dans un monde professionnel dynamique et évolutif, l'expérience au sein d'une entreprise est un élément central de la formation des étudiants. Le stage constitue une passerelle essentielle entre l'acquisition des savoirs académiques et leur mise en pratique dans un environnement professionnel concret.

C'est dans cette perspective que nous avons conçu ce **Livret des Stages**, à destination des entreprises, administrations, ordres et organisations professionnelles, souhaitant accueillir nos étudiants inscrits au sein de la **Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers**. Ce livret a pour vocation de vous présenter de manière claire et synthétique les objectifs pédagogiques des formations, ainsi que les dates et durées des stages que nos étudiants doivent accomplir.

Accueillir un stagiaire, c'est non seulement participer à sa formation, mais aussi bénéficier d'un regard neuf, motivé, et souvent porteur de nouvelles compétences. C'est également l'opportunité de maintenir des liens durables avec notre Faculté et de contribuer, activement, à la professionnalisation des talents de demain.

Nous vous remercions sincèrement pour la confiance que vous accordez à nos étudiants, et pour votre engagement à leurs côtés. Ensemble, faisons de ces expériences de stage de véritables leviers de réussite, d'intégration professionnelle, et d'innovation partagée.

Bonne lecture,

Sabine BERNHEIM-DESVAUX

Vice-Doyenne en charge des Relations avec les milieux professionnels

Le pôle Partenariats et Communication de la Faculté

Licence Droit	4
Double Licence Droit - Économie	5
Master 1 Droit des affaires	6
Master 1 Droit privé	7
Master 1 Droit notarial	8
Master 2 Droit notarial	9
Master 2 Droit des entreprises	10
Master 2 Droit privé économique	11
Master 2 Droit privé approfondi	12
Master 2 Droit et pratique des procédures	13

Certains éléments de ce document sont interactifs : le sommaire, les adresses mail de contact et les boutons de retour au sommaire, situés en bas à gauche de chaque page.

AXES / OBJECTIFS de la formation

L'objectif de la licence est d'acquérir une solide formation généraliste en **3 ans** avec l'acquisition au cours des deux premières années de la culture juridique commune :

- Droit civil de la famille ;
- Droit privé des contrats ;
- Droit pénal ;
- Droit du travail ;
- Droit administratif ;
- Histoire du droit ;
- Sciences politiques.

En troisième année, les étudiants ont un choix important de cours ce qui leur permet de découvrir des matières plus spécialisées en lien avec leur projet professionnel.



**Stage
facultatif**



Durée libre



**Sur les vacances
universitaires**

ANGERS

■ Responsables de la formation

Yannick LECUYER

yannick.lecuyer@univ-angers.fr

Philippine LOHEAC-DERBOULLE

philippine.loheac-derboulle@univ-angers.fr

Gaëlle HARDY-DE DIEULEVEULT

gaelle.hardy-dedieuleveult@univ-angers.fr

■ Contacts

L1 : l1deg@univ-angers.fr **L2** : l2deg@univ-angers.fr

L3 : l3deg@univ-angers.fr

CHOLET

■ Responsables de la formation

Eva BRUCE-RABILLON

eva.bruce@univ-angers.fr

L2 - Nicolas LE RUDULIER

nicolas.lerudulier@univ-angers.fr

L3 - Anne-Sophie HOCQUET

anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr

■ Contact

scolarite.cholet@listes.univangers.fr

AXES / OBJECTIFS de la formation

L'objectif de ce double diplôme est d'acquérir une solide formation à la fois en droit et en économie. La double Licence Droit-Économie est adossée sur la Licence Droit et sur la Licence Économie et Gestion. Elle est conçue pour permettre aux étudiants de suivre l'intégralité des enseignements fondamentaux des deux disciplines. Ainsi, elle apporte de solides connaissances tant en droit privé (droit des contrats et de la responsabilité, droit du travail, droit fiscal, droit des sociétés), qu'en droit public (droit constitutionnel, droit administratif), en analyse économique (micro et macroéconomie), en analyse des organisations et en comptabilité.



Stage obligatoire



4 semaines minimum jusqu'à 8 semaines



Sur les vacances universitaires

■ Responsables de la formation

Guido HULSMANN

guido.hulsmann@univ-angers.fr

Émilie GICQUIAUD

emilie.gicquiaud@univ-angers.fr

■ Contacts

L1 : l1deg@univ-angers.fr

L2 : l2deg@univ-angers.fr

L3 : l3deg@univ-angers.fr

AXES / OBJECTIFS de la formation

L'objectif du Master 1 Droit des affaires est de former des juristes capables d'appréhender tous les aspects de la vie de l'entreprise. La formation est généraliste, de nombreuses entreprises ayant besoin de juristes généralistes.



**Stage
facultatif**



Durée libre



**Sur les vacances
universitaires**

■ **Responsable de la formation**
Solène RINGLER

solene.ringler@univ-angers.fr

■ **Contact**

mldroit@contact.univ-angers.fr

AXES / OBJECTIFS de la formation

L'objectif du master 1 de droit privé est pluriel :

- Renforcer les connaissances des étudiants titulaires d'une licence dans les matières fondamentales du droit privé ;
- Créer de nouvelles compétences ;
- Approfondir la réflexion ;
- Assurer un enrichissement de la culture juridique par la découverte des autres systèmes juridiques et de l'ensemble du droit privé.



**Stage
facultatif**



Durée libre



**Sur les vacances
universitaires**

■ Responsable de la formation
David SINDRES

david.sindres@univ-angers.fr

■ Contact

mldroit@contact.univ-angers.fr

AXES / OBJECTIFS de la formation

L'objectif est de délivrer une formation de haut niveau aux étudiants qui souhaitent exercer la profession de notaire. Il s'agit de leur fournir une formation exigeante dans les matières relevant du champ notarial, tout particulièrement en droit civil, avec une spécialisation en droit public (droit de l'urbanisme approfondi, droit administratif des biens, droit des collectivités territoriales).

- Renforcer les connaissances des étudiants titulaires d'une licence de droit dans les matières fondamentales du droit ;
- Approfondir la réflexion ;
- Assurer un enrichissement de la culture juridique par la découverte d'éléments de droit public indispensables à la pratique notariale.



Stage obligatoire



4 semaines minimum



**Du lundi 25 mai
au vendredi 20 juin 2026**

■ Responsables de la formation

Christophe BLANCHARD

christophe.blanchard@univ-angers.fr

Matthieu ZOLOMIAN

matthieu.zolomian@univ-angers.fr

■ Contact

m1droit@contact.univ-angers.fr

AXES / OBJECTIFS de la formation

L'objectif est de délivrer une formation de haut niveau aux étudiants qui souhaitent exercer la profession de notaire. Il s'agit de leur fournir une formation exigeante dans les matières relevant du champ notarial, tout particulièrement en droit civil, avec une spécialisation en droit public (droit de l'urbanisme approfondi, droit administratif des biens, droit des collectivités territoriales).

Au terme du Master 2 Droit notarial, le diplômé sera capable d'exercer le métier de notaire dans tous ses aspects.

L'année de Master 2 se déroule obligatoirement en alternance. Elle permet le perfectionnement de la spécialité avec un fort développement des savoirs faire et des savoirs être. Elle privilégie la méthode de travail avec des enseignements axés sur la pratique et des enseignements assurés par des professionnels.



**En alternance
seulement**

■ Responsables de la formation

Christophe BLANCHARD

christophe.blanchard@univ-angers.fr

Matthieu ZOLOMIAN

matthieu.zolomian@univ-angers.fr

■ Contact

m2droit@contact.univ-angers.fr

AXES / OBJECTIFS de la formation

La finalité du M2 est de former à la profession de :

- Juriste d'entreprise ;
- Juriste auprès de cabinets d'expertise comptable, organismes ou syndicats professionnels, voire associations ;
- Avocat souhaitant acquérir une spécialisation en droit social et en droit des affaires et particulièrement en conseil aux entreprises.

La formation facilite l'accès aux professions de responsable des ressources humaines.



Stage obligatoire



3 mois minimum, jusqu'à 6 mois



À partir du lundi 31 mars 2026

Responsable de la formation

Bernard GAURIAU

bernard.gauriau@univ-angers.fr

Contact

m2droit@contact.univ-angers.fr

AXES / OBJECTIFS de la formation

Combinant les atouts d'une formation en droit des contrats et en droit des affaires, **la formation vise à former des spécialistes sur les questions relevant du droit privé économique** (droit des contrats, de la consommation, de la concurrence et de la distribution, des nouvelles technologies, ou droit des transports...). Les étudiants sont ainsi à même :

- D'appréhender l'activité économique des entreprises afin de conseiller ces dernières en interne (juriste d'entreprise) ou en externe (cabinets d'avocats, de conseils, d'experts-comptables, etc.) ;
- D'intégrer les institutions intervenant dans les secteurs régulés (Autorité de la concurrence, DGCCRF, Autorité des marchés financiers, Tracfin ...), les fédérations professionnelles ou encore les instances de défense des consommateurs.



Stage obligatoire



3 mois minimum, jusqu'à 6 mois



À partir du lundi 20 avril 2026

■ Responsables de la formation

Sabine DESVAUX

sabine.desvaux@univ-angers.fr

Solène RINGLER

solene.ringler@univ-angers.fr

■ Contact

m2droit@contact.univ-angers.fr

AXES / OBJECTIFS de la formation

L'objectif est de former des juristes complets, maîtrisant les problématiques fondamentales du droit privé dont, notamment, le droit des contrats, le droit de la famille, le droit de la responsabilité, la procédure civile, le droit international privé.

Au terme de cette formation, les étudiants disposent des outils et des ressources indispensables pour les professions juridiques qui recrutent de manière privilégiée les privatistes : avocats, notaires, magistrats, juristes.



Stage obligatoire



3 mois minimum, jusqu'à 6 mois



À partir du lundi 20 avril 2026

■ Responsable de la formation

Christophe BLANCHARD

christophe.blanchard@univ-angers.fr

■ Contact

m2droit@contact.univ-angers.fr

AXES / OBJECTIFS de la formation

L'objectif de la formation est d'approfondir l'étude de la procédure civile, des procédures civiles d'exécution, de la procédure pénale, du contentieux administratif, du contentieux fiscal, des modes alternatifs de règlement des différends, de l'arbitrage, etc., pour :

- À long terme, donner aux étudiants de solides connaissances dans ces matières qui seront leur quotidien de futur praticien ;
- À court terme, les former à des matières qui figurent au programme de la plupart des concours et examens qu'ils devront passer pour accéder à ces professions.



Stage obligatoire



2 mois minimum, jusqu'à 6 mois



À partir du lundi 04 mai 2026

■ Responsables de la formation

Sophie LAMBERT-WIBER

sophie.lambert-wiber@univ-angers.fr

Rudy LAHER

rudy.laher@univ-angers.fr

■ Contact

m2droit@contact.univ-angers.fr

FACULTÉ DE DROIT,
D'ÉCONOMIE ET DE GESTION
13 allée François Mitterrand
49 036 ANGERS
T. 02 41 96 21 35

univ-angers.fr/deg

suivez-nous sur les réseaux :

